



**République Française  
Département du Val d'Oise  
Arrondissement de Sarcelles**

Acte certifié exécutoire après avoir  
été  
Transmis au représentant de  
L'Etat le : **28 DEC. 2023**  
Publié le : **28 DEC. 2023**  
La Maire, Jacqueline HAESINGER

**DELIBERATION N°.2023.113**

L'an deux mille vingt-trois, le 20 décembre, à 20h00, s'est réuni en séance publique le Conseil Municipal de la Ville de Fosses, légalement convoqué en date du 13 décembre, sous la présidence de Madame Jacqueline HAESINGER, Maire.

**PRESENTS :**

JACQUELINE HAESINGER, BLAISE ETHODET-NKAKE, JEANICK SOLITUDE, GILDAS QUIQUEMPOIS, FLORENCE LEBER, DOMINIQUE DUFUMIER, LEONOR SERRE, PATRICK MULLER, CINDY BOURGUIGNON, CHRISTOPHE LUCAS, MICHEL NUNG, SONIA LAJIMI, FELIX MIRAM, FRANCK BLEUSE, PAULETTE DORRIERE, HUBERT EMMANUEL EMILE, DAVID FELICIE, DIDIER EISCHEN

**EXCUSES REPRESENTES PAR POUVOIR :**

LAUREN LOLO A SONIA LAJIMI, PIERRE BARROS A JACQUELINE HAESINGER, JEAN MARIE MAILLE A BLAISE ETHODET-NKAKE, EMELE JUDITH A FRANCK BLEUSE, TANIA KITIC A LEONOR SERRE, CONSUELO NASCIMENTO A CHRISTOPHE LUCAS, MARJORY QUIQUEMPOIS A GILDAS QUIQUEMPOIS, DJAMILA AMGOUD A DIDIER EISCHEN

**ABSENTS :**

GILDO VIERA, GABRIEL NGOMA, BELWALID PARJOU

**Jeanick SOLITUDE est élue secrétaire à l'unanimité.**

**QUESTION N° 8 : ATTRIBUTION DU MARCHÉ D'ENTRETIEN, MAINTENANCE, REPARATIONSET RENOVATIONS DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE PUBLIC ET DE LA SIGNALISATION LUMINEUSE TRICOLORE DE LA COMMUNE DE FOSSES, DU SIFOMA ET DU PIR**

**RAPPORTEUR : PATRICK MULLER**

**Le Conseil Municipal,**  
Entendu l'exposé du rapporteur,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 2123-1 ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu le budget primitif 2023 ;

Vu la commission d'appel d'offre du 5 décembre 2023 ;

Considérant que par avis d'appel public à la concurrence envoyé au Profil Acheteur marchés publics de la ville et au BOAMP le 11 octobre 2023, la ville de Fosses a lancé sous la forme d'un marché à procédure adaptée, une consultation en vue du marché d'entretien, maintenance, réparation et rénovations des installations d'éclairage public et de la signalisation lumineuse tricolore de la commune de FOSSES, DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL FOSSES / MARLY LA VILLE (SIFOMA) ET DU SYNDICAT DU PARKING D'INTERET REGIONAL (PIR) ;

Considérant les candidatures des entreprises suivantes :

NOM DU CANDIDAT	MONTANT TOTAL PROPOSE HT EN €
CEGELEC	76 416.00
STPEE	89 773.00

Considérant que les critères de sélection des offres portaient sur :

- Le prix des prestations (60 %),
- La valeur technique de l'offre (40 %),

Considérant qu'au vu des critères énoncés dans le règlement de consultation, il est proposé de retenir le classement suivant :

NOM DU CANDIDAT	NOTE OBTENUE SUR 100
CEGELEC	87.16
STPEE	74.01

Après en avoir délibéré,

- **CONFIRME** le choix de l'entreprise et d'attribuer le marché n° 2023-09 à la société CEGELEC, pour un montant annuel maximum de 500 000,00 HT, soit 600 000,00€ TTC.
- **AUTORISE** la Maire à signer ledit marché.

A noter que cette attribution de marché permettra un début de marché en février 2024.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

La Maire,  
Jacqueline HAESINGER

La secrétaire de séance,  
Jeanick SOLITUDE

